



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION, A TITRE GRACIEUX, PAR LE DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE D'UNE EXPOSITION INTITULEE : "URAMADO AR" FAISANT PARTIE D'UN FABLAB ITINERANT INTITULE « MALLAPIXELS », PAR JULIE STEPHEN CHHENG A LA MEDIATHEQUE DE COEUR DE VILLE DU 14 AU 28 NOVEMBRE 2019

**DÉCISION N° AU-19-218
EN DATE DU 13 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Maire-adjoint ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2018-2019,

CONSIDÉRANT la proposition de mise à disposition à titre gracieux par le Département du Val-de-Marne, représenté par Monsieur Christian FAVIER, en qualité de Président, d'une exposition intitulée « Uramado AR » par Julie STEPHEN CHHENG faisant partie d'un fablab itinérant intitulé « Mallapixels », à la Médiathèque de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay, du 14 au 28 novembre 2019,

D É C I D E

DE SIGNER avec le Département du Val-de-Marne, représenté par Monsieur Christian FAVIER, en qualité de Président, une convention pour la mise à disposition à titre gracieux d'une exposition intitulée « Uramado AR » par Julie STEPHEN CHHENG faisant partie d'un fablab itinérant intitulé « Mallapixels », à la Médiathèque de Cœur de Ville, située au 98, rue de Fontenay, du 14 au 28 novembre 2019.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190613-lmc1H6275H1-AR
Date de réception en Préfecture : 13/06/2019
Date de Publication : 13/06/2019